Zeitschrift: Bulletins des séances de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles

Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles

Band: 4 (1854-1856)

Heft: 33

Artikel: Sur les terrasses diluviennes du Lac Léman

Autor: Morlot

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-284015

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

du Flysch, formation qui repose sur un caractère minéralogique.

A présent le Flysch se trouve dans toutes les formations.

Feu M^r le professeur De Candolle a démontré dans sa classification naturelle des plantes, que l'on doit choisir un ensemble de caractères pour arriver à une bonne classification et que les systèmes qui reposent sur un seul caractère, ou bien séparent des êtres qui ont les plus grands rapports, ou en réunissent qui n'ont aucune analogie.

On peut voir dans ma collection particulière les fossiles qui

m'ont permis de faire ce travail.

SUR LES TERRASSES DILUVIENNES DU LAC LÉMAN.

Par Mr le prof Morlot.

(Séance du 19 avril 1854.)

En étudiant les cônes de déjection des torrents qui se jettent dans le lac, il est aisé de reconnaître qu'outre les cônes modernes aboutissant au niveau actuel de l'eau, il y a les restes plus ou moins bien marqués, de cônes tout à fait semblables à ceux de l'époque actuelle, mais correspondant à des niveaux du lac plus élevés; c'est le diluvium ancien si bien décrit par Mr Favre dans son mémoire sur le mont Salève¹. A Montreux, à Clarens, on voit trois de ces anciens cônes à 3 niveaux différents ; à Vevey on retrouve les 2 supérieurs, mais leurs niveaux respectifs ne correspondent pas toujours parfaitement, on remarque seulement que c'est la terrasse formée par le cône moyen qui est partout la plus grande et la mieux marquée; c'est la terrasse de Corsier-S^t Martin. pour la Veveyse et celle de Tavel, pour la Baye de Clarens. Cette nonconcordance de niveau est toute naturelle et provient de ce que les anciens cônes ont été inégalement rougés, ce qui a fait remonter leurs bords de quantités différentes. Pour avoir les anciens niveaux du lac correspondant à ces 3 séries de cônes diluviens, il faut observer les terrasses là où elles sont formées par des plaines diluviennes, et il n'y a pas de situation plus avantageuse pour cela que le bout occidental du lac de Genève. On y retrouve les 3 niveaux, et voici ce que M^r Favre a eu la bonté de me communiquer sur leurs hauteurs, en faisant observer qu'il y a toujours quelque

¹ Mém. de la Soc. de phys. et d'hist. nat. de Genève. Tome X. 1843.

incertitude pour leur mesure, parce que leur bord est un peu accidenté et que les terrasses sont légèrement en pente.

Le lac étant 375^m soit 1250', la première terrasse est à 385^m

soit 1283' et a donc 10^m soit 33'.

La seconde terrasse est à 408^m soit 1360' et a donc 33^m soit 100'.

La troisième et dernière terrasse a son bord à 416^m soit 1387', mais elle s'élève peu à peu jusqu'à 425^m soit 1417', elle a donc de 41 jusqu'à 50^m soit 137 jusqu'à 167' de hauteur au-dessus du lac, dont l'ancien niveau est vraisemblablement donné par le chiffre inférieur marquant la hauteur du bord de la terrasse. Au moyen de ces données on peut reconstruire approximativement les anciens cônes et donc estimer les quantités détruites et enlevées, ce qui pourra peut-être fournir des indications sur la durée de chacune des 3 subdivisions de l'époque diluvienne, ainsi que sur celle de l'époque actuelle.

MALADIE CONTAGIEUSE SUR LES CHATS DANS LE CANTON DE VAUD.

Par Mr J. Delaharpe, docteur.

(Séance du 7 juin 1854.)

Il y a 3 ans environ qu'un petit chat, très-maigre, au poil hérissé, excitant la compassion de chacun, parut sur le pavé du port d'Ouchy. En l'examinant de plus près on s'apperçut que le pauvre animal avait la tête couverte de croûtes granuleuses, semblables à celles que l'on observe fréquemment chez les petits enfants et auxquelles le peuple donne le nom de rache. On apprit encore que ce chat était descendu à terre en quittant une barque qui séjournait dans le port. Au lieu de le jeter à l'eau de bonnes femmes émues de pitié l'accueillirent et lui donnèrent du lait. Il se traîna pendant plusieurs semaines de maison en maison et enfin disparut.

Sa maladie eut des suites. Au bout de peu de mois, plusieurs chats d'Ouchy se montrèrent atteints de la même manière que le chat étranger. Une éruption envahissait la nuque et les oreilles, puis le cou et le reste de la tête. Les croûtes qu'elle produisait s'accroissaient de jour en jour et recouvraient toute la partie supérieure de la tête d'une épaisse cuirasse, fixée par les poils qu'enveloppait le suintement purulent. Le poil de l'animal s'hérissait d'abord à la tête, peu à peu il se gâtait et prenait le même aspect sur le dos. Dès lors l'animal maigrissait, dépérissait, et tom-